

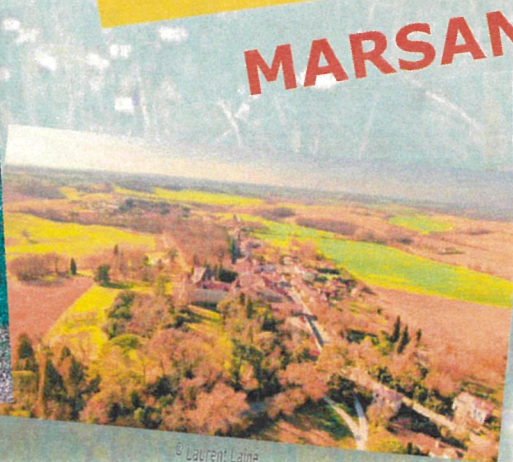


La boucle marsannaise

MARSAN



© Collectif DT 3 CAG



© Laurent Laine

L'église Saint Pierre est une ancienne dépendance du château. Elle possède un clocher mur à arcades dont une cloche possède des inscriptions gothiques et est classée aux Monuments Historiques. Le château, construit en 1750, sur les fondations d'une ancienne forteresse du 11ème siècle, est classé aux Monuments Historiques depuis 1991 mais ne se visite pas (privé).

• A découvrir :

Dans le village : un puit rond, très ancien, est toujours visible dans la rue du puits.

Aubiet : charmant village et buste gallo-romain.

Gimont : la bastide, l'église, le chapelle de Cahuzac

Contacts :

Office de tourisme Coteaux Arrats Gimont

53 boulevard du Nord - 32000 GIMONT
Tel : 05.62.67.77.87
www.tourisme-gers.com
mail : tourisme@3cag.fr



Comité Départemental de la Randonnée pédestre

Maison du Tourisme
3 boulevard Roquelaure
32000 AUCH
email : gers@ffrandonnee.fr
site web : www.ffrandonnee-gers.fr



Effort 47
Assez Facile



Accessible VTT

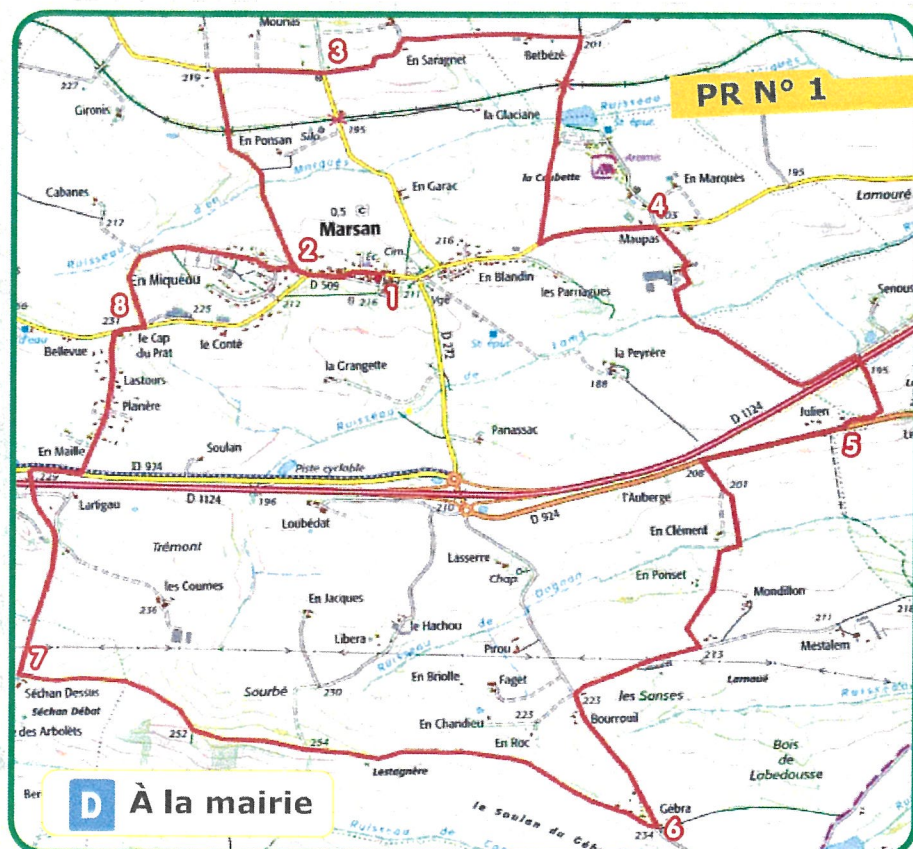
Dénivelé



Balisage

- Rappel bonne direction
- Flèche de direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction





1. Depuis la mairie, passer devant l'école, longer le parc du château et arriver à une bifurcation. Partir à droite en direction de la salle polyvalente.
2. S'engager à droite dans le sentier piétonnier de La Boubée. Descendre, passer sous le pont de la voie ferrée pour arriver à une route. L'emprunter à droite et arriver à un carrefour.
3. Continuer en face, chemin d'en Sarragnet sur 1.2 km pour arriver à un carrefour avec un chemin de terre. Tourner à droite, descendre, traverser la voie ferrée (attention) et remonter le coteau jusqu'à la D 509. Partir à gauche jusqu'au carrefour de Maupas (camping).
4. Descendre la route à droite qui mène à la ferme du Parriagués. La contourner, et remonter à gauche le chemin empierré, longer la D 1124. Emprunter le pont qui passe sous la route et rejoindre le parking du restaurant. Le traverser et arriver à la D 1124.
5. Traverser et emprunter par la droite la piste cyclable sur 600 m. S'engager à gauche dans un chemin qui descend à En Clément. A l'entrée de la propriété, continuer tout droit par le chemin de terre,



Ne pas jeter sur la voie publique

passer le ruisseau de Dagnan et remonter jusqu'à une route. S'y engager à droite pour arriver à un carrefour. Tourner à gauche et rejoindre une bifurcation à Gébra.

6. Virer à droite et s'engager dans le chemin de Lestagnères. Poursuivre tout droit sur 2,8 km pour arriver à une route.

7. Tourner à droite et continuer, passer sous le pont routier et au carrefour, traverser et rejoindre la piste cyclable, aller à droite en direction de Marsan. Au carrefour, remonter à gauche le chemin du Cap de Prat. Au stop, aller à droite direction Marsan jusqu'à l'entrée de l'entreprise de transport.

8. Virer à gauche et s'engager dans le chemin qui longe la clôture de l'entreprise. 20 m après entrer dans le sentier qui s'enfonce dans la haie. Le suivre pour retrouver une petite route, partir à droite. Passer devant la salle des fêtes et continuer tout droit pour retrouver le chemin piétonnier pris à l'aller.

2. À la bifurcation, aller à gauche et rejoindre la mairie.

Edition FFRandonnée Gers - 2026